



Mardi 2 juin 2015 à AMIENS

25 rue Riolan, salle du sous sol



Le SNUipp/FSU de l'Oise organise un stage de formation syndicale inter académique :

INTERNAT ÉDUCATIF : Rôle, place et fonctionnement dans les établissements régionaux d'enseignement adapté – EREA

Avec la participation de Bernard VALIN, membre du secteur ASH 2nd degré de SNUipp/FSU

Toutes les infos, le déroulé de la journée, les modalités d'inscription et de participation sont à retrouver sur <http://60.snuipp.fr/spip.php?article1806>

En 2014, dans le cadre d'un groupe de travail spécifique des chantiers métiers sur la grande difficulté scolaire la situation des EREA a été discuté. Mais quelques mois plus tard qu'en est-il quant aux objectifs initiaux de la réflexion lancée ?

L'objectif d'une telle réflexion devait être de mieux répondre aux besoins des élèves qui sont accueillis dans ces structures, dans le respect des conditions de travail et des qualifications des différents personnels, et non, comme cela a parfois été le cas dans le passé et comme nous pouvons à nouveau le craindre en ces temps de fortes contraintes budgétaires, pour réaliser des économies et récupérer des postes.

La situation des EREA n'est aujourd'hui pas satisfaisante. Ces dernières années, de nombreux conflits sont apparus, que ce soit sur les missions des personnels, le fonctionnement, les postes, les départs en formation... En 2014, des décisions ont été prises, sans l'accord des représentants des personnels, souvent en dehors du cadre réglementaire, comme dans l'Académie de Grenoble pour les PE éducateurs ou nationalement sur les personnels de direction (accès des DDEAAS, heures supplémentaires...).

Les disparités dans ce domaine entre les EREA sont grandes et c'est le fonctionnement même de l'établissement qui est en danger. Il est urgent que des moyens soient donnés aux Inspections d'Académie et Rectorats pour augmenter la formation continue spécialisée.

La FSU a toujours fait de la réussite de tous les élèves une priorité et cela passe par des structures adaptées avec des moyens fléchés, des personnels formé-es et des équipes administratives complètes. Il est urgent d'avoir un bilan national chiffré du nombre de PE sans CAPA SH, de PLP contractuel-les, de PLC et PLP sans 2 CASH.

Le rapport de Monsieur Jouault a permis aux personnels exerçant dans les EREA de réapparaître dans la communauté éducative au sens large. Ces collègues, longtemps oublié-es, sont de nouveau au centre d'un débat nécessaire sur l'enseignement adapté dans le second degré. Les EREA sont confortés dans le rapport et cela rejoint les conclusions de la FSU sur la place prépondérante de ces établissements dans la lutte contre l'échec scolaire, dans la recherche d'une orientation choisie et dans la reconstruction sociale de certains élèves à partir entre autres de l'internat éducatif.

Dans ce cadre, il est nécessaire de débattre de la place, de l'organisation et du rôle de l'internat éducatif. Depuis de nombreuses années, ces structures sont fragilisées, notamment par le remplacement des PE éducateurs par des assistants d'éducation, personnels précaires et sans les qualifications requises.

Si la FSU ne méconnaît pas les difficultés posées par l'évolution de la réglementation (notamment pour les horaires de nuit), il convient de s'attaquer réellement à cette question pour éviter les solutions bricolées, hors cadre statutaire et sources inévitables de conflits.

L'objectif du stage du 2 juin 2015 est donc de discuter avec l'ensemble des personnels des EREA de la place de l'internat éducatif dans le système scolaire, de son rôle, de ses réussites, de la place et du statut des personnels enseignant qui y travaillent.